



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 25 juin 2018

À la une



Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes vous invite à participer au mois de septembre à **l'Université d'été du féminisme**. Pour la première fois, le gouvernement organise une « Université d'été du féminisme » pour réfléchir ensemble aux grands enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Au programme : conférences, tables-rondes, speed dating, exposition... En présence de personnalités engagées du monde associatif, culturel et sportif, de sociologues et d'historiens, de journalistes et de personnalités médiatiques... Le programme et les dates exactes seront bientôt disponibles. Pour être tenu-e informé-e, [inscrivez-vous à cette adresse](#).

Action gouvernementale

Dans [une vidéo mise en ligne sur notre site](#), la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes présente les « *avancées majeures pour l'égalité femmes-hommes* » du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et les moyens mis en œuvre pour atteindre enfin l'égalité salariale (lire également « Parlement », page suivante).



En sa qualité d'opérateur de l'État, le **Centre national des arts du cirque (CNAC)** s'inscrit dans la démarche impulsée par le ministère de la Culture et s'engage à mener et faire vivre en son sein une réflexion en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et plus généralement pour affirmer son refus de toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence. Fondant ses pédagogies sur des pratiques corporelles, le CNAC s'engage à transmettre des outils favorisant l'analyse critique des regards portés sur le corps et ses représentations. Pour ce faire le CNAC a établi et diffusé une « [Charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) »

Par arrêté du 13 juin 2018 portant cessation de fonctions au cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, publié au **Journal officiel** du 21 juin, il est mis fin aux fonctions de Floriane VOLT, conseillère en charge des droits des femmes (veille du 21 novembre).

Parlement

Un rapport d'information sur le « [Projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : contribution au débat](#) », de Annick BILLON, Laurence COHEN, Laure DARCOS, Françoise LABORDE, Noëlle RAUSCENT et Laurence ROSSIGNOL, fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du **Sénat** a été mis en ligne. Réunie sous la présidence de Philippe BAS, la commission des lois du Sénat a adopté le 20 juin 2018, sur le rapport de Marie MERCIER, après l'avoir modifié sur certains points essentiels, le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Le Sénat a publié un communiqué titré « [Lutte contre les violences sexuelles et sexistes : protéger tous les enfants quel que soit leur âge contre les prédateurs sexuels](#) » afin d'expliquer les modifications apportées au texte. Le projet de loi devrait être examiné par le Sénat, en séance publique, les **mercredi 4 et jeudi 5 juillet 2018**. [Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#). « *Le projet de loi porté par Marlène Schiappa sera examiné au Sénat à partir du 4 juillet. Déjà, les points de vue s'affrontent sur le renforcement des sanctions sur les violences sexuelles sur mineurs* », et « *le débat s'annonce ardu* », souligne **Public Sénat** dans [un article mis en ligne le 22 juin](#).



Le 19 juin, **l'Assemblée Nationale** a renforcé le volet « égalité entre les femmes et les hommes » du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » sur deux grands axes : l'égalité professionnelle et la lutte contre le harcèlement sexuel. Notons que l'égalité salariale devrait être respectée sous peine de sanction pécuniaire. Des référent-es chargé-es de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes seraient désigné-es et des outils de prévention devraient être mis à disposition. Le texte a été transmis au Sénat où la discussion en séance publique aura lieu les 10, 11, 12 et (éventuellement) 13 juillet 2018. [Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#).

[Un rapport d'information](#) déposé par la **délégation aux outre-mer** sur l'évaluation de la loi de programmation relative à l'égalité réelle dans les outre-mer a été mis en ligne sur le site de **l'Assemblée nationale**. Notons que l'article 119 du projet de loi prévoit la mise en place éventuelle (délai de 5 ans) dans les DOM d'un observatoire des inégalités entre les femmes et les hommes. Au plus tard 6 mois avant le terme de l'expérimentation, le Gouvernement adresse au Parlement un rapport d'évaluation de l'expérimentation.

Haut Conseil à l'égalité

Suite à l'examen, par le **Sénat**, du projet de loi « [Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie](#) », le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** (HCE) appelle à mieux prendre en compte la situation des femmes migrantes et demandeuses d'asile. Le HCE salue un certain nombre de mesures liées aux violences faites aux femmes, mais insiste sur la « [la nécessité de mieux prendre en compte la situation des femmes migrantes et demandeuses d'asile](#) ». Le HCE appelle « *les parlementaires à faire en sorte que ce texte préserve les valeurs de la France, pays des droits humains* ». Signalons que sous le titre « *Le Sénat refuse le statut de réfugié aux militants des droits des femmes* », **20 minutes** du 20 juin souligne que « *l'amendement, porté par les groupes de gauche, a été rejeté de peu* ». Et de citer la sénatrice Laurence COHEN : « *Cet amendement reconnaît le statut de réfugié-e aux femmes persécutées ou menacées de persécutions dans leur pays, en raison de leur action en faveur des droits des femmes ou du fait de leur refus de se soumettre aux coutumes, normes sociales, pratiques discriminatoires de leur pays ou de leur orientation sexuelle* ».



Revue de presse

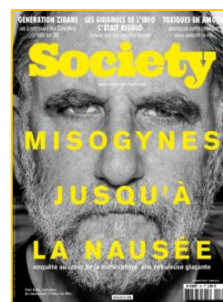
DIRECTIVE – Sous le titre « *Égalité femmes-hommes : l'Europe rate la case progrès* », **Libération** du 21 juin annonce que la directive sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle (veilles des 11 mai, 28 mai et 11 juin) « *qui promettait des pères impliqués dans le pouponnage, a fini jeudi soir en coquille vide à l'issue d'un vote par les ministres de l'Emploi et des Affaires sociales de l'Union* ». « *La France n'y est pas pour rien* », estime le quotidien. Le même jour, **La Croix** souligne que « *Le congé parental ne sera finalement pas amélioré* ». Le quotidien explique que « *dans sa version initiale, [il] instituait un congé parental généreux* ». « *Mais la France a largement contribué à revoir l'ambition du texte à la baisse* », estime **La Croix**. Pour **Le Soir**, en Belgique, « *des congés parentaux mieux rémunérés dérangent les États* ».

HOMOPHOBIE – « *En Seine-Maritime, les couples homos candidats à l'adoption discriminés ?* » **Le Monde** s'interroge dans un article paru le 22 juin. Suite à ses propos concernant les couples homosexuels candidats à l'adoption, la responsable du service de l'adoption de Seine-Maritime a été suspendue de ses fonctions à titre conservatoire. Dans un [communiqué de presse](#), Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et également de la lutte contre les haines LGBT, condamne ces propos litigieux et rappelle que l'examen, par les conseils de familles, des familles candidates doit être réalisé dans le plus strict respect des lois en vigueur. Signalons l'enquête du **Monde** en Guyane sur « **la souffrance de jeunes LGBT, rejetés par leur famille** » (19 juin).

MATHÉMATIQUES – **Libération** a rencontré trois jeunes mathématiciennes qui racontent les stéréotypes auxquels elles font face et leur combat pour s'en affranchir. Selon le journal, les mathématiques seraient « *une chasse gardée masculine* ». En effet, « *Normale Sup, Polytechnique... les grandes écoles scientifiques peinent à faire de la place aux filles. Une discrimination insidieuse que certaines vont jusqu'à intégrer* ».

MÈRES LYCÉENNES – Sous le titre « *La vie en équilibre précaire des mères lycéennes* », **Le Monde** du 23 juin relate le travail du service d'accompagnement des mères lycéennes (Samely) qui suit 180 mères par an en Ile-de-France. Enceintes ou avec un enfant, des adolescentes témoignent pour le quotidien de leurs difficultés et de leurs aspirations.

INCELS – À la une de **Society** (#83 du 14 juin) un reportage au Canada titré « *Misogynes jusqu'à la nausée* » ! « *Le 23 avril dernier, un certain Alek Minassian, 25 ans, tuait dix personnes, dont huit femmes, à Toronto* », rappelle le « *quinzomadaire en liberté* ». « *Le monde découvrirait alors la communauté des Incels, les « célibataires involontaires », pour qui les femmes sont à l'origine de leur malheur. Mais au Canada, depuis des années, c'est une véritable communauté qui s'organise autour d'un seul idéal : la misogynie* » (veille du 27 avril). Selon le magazine, il s'agit de « *la pointe extrémiste d'un mouvement plus large, la « manosphère », qui appelle les hommes à se « reprendre en main » et à lutter contre les avancées du féminisme* ». Selon **Society**, le Canada serait l'« *épice de la sous-culture mondiale qui, en ces temps de trumpisme et de repli réactionnaire, ne cesse de gagner du terrain* ».



PAROLES – « *Quand les femmes parlent des hommes* », **Le Monde** du 23 juin présente « [Les couilles sur la table](#) » sur **Binge Audio**, un podcast destiné aux femmes, aux hommes qui se posent des questions sur eux-mêmes. Une émission animée par Victoire TUAILLON, un jeudi sur deux. Selon le journal, le podcast « *donne la parole à des féministes qui démystifient le rôle de la masculinité dans notre société* ». Vingt épisodes sont disponibles abordant des sujets comme « *Contraception masculine : au tour des hommes* », « *Qui sont les violeurs ?* », « *Éducatons viriles* », ou « *Des chaussettes et des hommes* »...

TECH & WEB – « *Comment la maison connectée peut aggraver les violences domestiques* », explique **Le Figaro** du 25 juin. En effet, selon le quotidien, « *des objets connectés, comme des caméras, des thermostats ou des enceintes intelligentes, peuvent servir à surveiller ou harceler des personnes dans le cadre de violences conjugales* ».

HARCÈLEMENT – Suite au mouvement **MeToo** les mesures pour lutter contre le harcèlement sexuel et les bonnes pratiques se multiplient partout dans le monde. Signalons le lancement **d'une enquête nationale** sur le harcèlement sexuel au travail en Australie (**France info**, 20 juin), tandis qu'au Japon, le gouvernement cherche à sensibiliser aux risques de harcèlement sexuel en proposant des cours sur les comportements à proscrire en entreprise aux **hauts fonctionnaires (Acteurs publics, 20 juin)**.

SEXUALITÉ – « *Sexualité : laissez les femmes se libérer elles-mêmes* », **Libération** du 25 juin publie un texte en réponse à une tribune publiée dans le même journal le 5 juin de gynécologues inquiets de voir les Françaises se détourner de la pilule pour des méthodes «naturelles» d'un autre âge. « *Mais qu'est-ce que se libérer ? Refuser l'aliénation technique et chimique n'équivaut-il pas à se défaire des contraintes qui pèsent sur le corps féminin ?* », se demandent Daliborka MILOVANOVIC, philosophe, Coline GINESTE, doctorante en philosophie-éthique du soin, et Marie-Hélène LAHAYE, auteure de « *Accouchement : les femmes méritent mieux* » (**Michalon, 2018**) (veilles des 6 et 15 février).

DOCUMENTAIRE – « *Femmes ! Vie ! Liberté !* » C'est le slogan des Unités de défense féminines (YPJ) kurdes luttant contre Daech. Disponible sur **Arte TV**, [*Kurdistan, la guerre des filles*](#) de Mylène SAULOY nous plonge dans ce mouvement de femmes, héritières d'une longue tradition de résistance. Le documentaire suit la lutte contre Daech mais aussi pour l'égalité et la parité des combattantes. « *Passionnant, ce documentaire en forme d'hommage montre comment une utopie salvatrice s'inscrit sur le terrain. Un féminisme vivifiant, servi par une remarquable maturité politique.* » Signalons également, toujours **sur Arte**, « *Esclaves de Daech. Le destin des femmes yezidies* », de Philippe SANDS et David EVANS (« *La lente reconstruction des femmes yezidies* », **L'Humanité** du 19 juin).

CINÉMA – Présenté lors du dernier **festival de Cannes** dans la catégorie « Un certain regard », « *À genoux les gars* » vient de sortir en salle ce 20 juin. Antoine DESROSIERES y évoque viol et harcèlement sexuel. « *Ici, le mauvais goût est assumé, et l'humour est une arme de dissuasion massive : le réalisateur [...] se moque bien d'être inélégant, il ne craint pas d'en rajouter, de jongler avec les clichés, de provoquer de la gêne, pourvu que passe, in fine, l'idée que le féminisme et Me Too vaincront.* » (**L'Obs**) ; « *Dans ce film qui porte si bien son titre et qui a, grâce à son humour, une indéniable force éducative, ce sont, donc, les filles qui gagnent.* » (**Télérama**) ; « *Mêler féminisme, politique, questionnement sexuel et comédie gouailleuse ressemblait à un impossible défi, que Desrosières relève avec un humour décapant.* » (**Écran Large**)

FOOTBALL – À l'heure de la Coupe du monde de football, **Le Monde** du 20 juin ouvre ses pages « *Débats & Analyses* » à la place des femmes dans le football. « *Dans le football, le plafond de verre se fissure* », estime Béatrice BARBUSSE, sociologue, qui explique que si la domination masculine reste écrasante dans ce sport, la place des femmes s'y améliore. Pour la vice-présidente de la FFF, Brigitte HENRIQUES, « *Le jeu féminin est devenu attractif* ». Pour cette ancienne joueuse internationale, la Coupe du monde 2019 en France « *marquera un tournant dans l'histoire du football féminin* ». Enfin, « *les instances constituent le dernier bastion à conquérir* », juge la journaliste de L'Equipe, Syanie DALMAT. Elle pense que « *le monde du football s'est réellement féminisé depuis 1998, mais que d'importants progrès restent à faire, en particulier dans les directions des fédérations et des clubs professionnels* ». À suivre...

